



PRÉFET DE LA RÉGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale de  
l'Environnement et de l'Énergie d'Ile-de-France

Paris, le **11 JUIN 2014**

Service du développement durable des territoires et des entreprises  
Pôle évaluation environnementale et aménagement des territoires  
Évaluation environnementale des projets

Dossier n° EE-899-14


**Information relative à l'absence d'observations de l'autorité environnementale sur le projet de construction de l'ensemble immobilier Gizeh sur le site Pernod à Créteil (94) dans le cadre de la procédure de permis de construire.**

L'autorité environnementale du préfet de région a été saisie le 7 avril 2014 pour avis sur le dossier, présenté par Bouygues Immobilier, pour le projet de construction de l'ensemble immobilier Gizeh situé sur le site Pernod à Créteil.

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observations sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site Internet de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France et sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Pour le préfet de région, autorité  
environnementale,  
Le directeur régional et interdépartemental de  
l'Environnement et de l'Énergie  
Le directeur adjoint

*p.i.*  
  
Alain VALLET  
Jean-François CHAUVÉAU



Certificat A1607  
Champ de certification  
disponible sur demande

1 1000 1000